



## Descriptif de mission – Réfèrent « Prévention du harcèlement à l'école » (PHARE)

Prise de poste : septembre 2024

Volume horaire = 2 jours par semaine (12h par semaine maximum et selon les besoins)

<b>I – Mission principale</b>	Ecouter et accompagner les élèves victimes ou témoins de harcèlement à l'école Conduire le dispositif de prévention du harcèlement à l'école (dispositif PHARE)
<b>II – Place du poste dans l'organisation</b>	Cette mission est rattachée au service de « vie scolaire » du Collège-Lycée sous l'autorité fonctionnelle du conseiller principal d'éducation et l'autorité hiérarchique du Proviseur adjoint.
<b>III – Missions et Activités attendues</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Repérer les situations de harcèlement</li><li>- être à l'écoute des élèves victimes ou témoins de harcèlement</li><li>- accompagner ces élèves dans leurs démarches de signalement et de prise en charge</li><li>- assurer le suivi des signalements</li><li>- mettre en place des actions de sensibilisation en appui sur des acteurs internes ou des intervenants extérieurs</li><li>- Construire et évaluer une politique de prévention globale et efficace</li></ul>
<b>IV – Compétences requises et connaissances de bases</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Diplôme de Psychologie avec une spécialisation en psychologie de l'éducation, ou diplôme d'éducateur spécialisé dans l'accompagnement éducatif (Licence minimum, Master souhaité)</li><li>- Une formation spécifique sur la prévention du harcèlement à l'école serait un réel atout</li><li>- Maîtrise du français et de l'arabe courant (écrit et oral)</li><li>- Bonne connaissance du système scolaire français</li><li>- Connaissance précise des textes officiels</li><li>- Rigueur et tenue du cadre institutionnel</li><li>- Respect de l'éthique professionnelle</li><li>- Capacité à travailler en équipe</li><li>- Bonne maîtrise des outils bureautiques (MSOffice)</li><li>- Très bonnes qualités d'écoute</li><li>- Qualités d'organisation et de suivi des dossiers</li></ul>
<b>V – Expérience</b>	- Expérience dans le domaine scolaire en qualité de psychologue ou d'éducateur souhaitée
<b>VI - Rémunération</b>	- Mission rémunérée à la vacation (heures effectives réalisées) selon les besoins et dans la limite du volume horaire maximal précisé ci-dessus. Montant indicatif de la vacation = 21.32 euros (en EGP au taux de chancellerie du jour)